

Problème angoissant, dont les données prolifèrent en tous sens, au gré d'une évolution dont nous cherchons vainement à percer les arcanes.

Le monde est fait de plus de morts que de vivants.

Ceux que le tertre recouvre ont pas mal de choses à nous apprendre, par leur exemple, par leur vie, qu'elle fût bardée de succès ou labourée d'échecs.

Mettons-nous à leur école, dans la mesure du moins où leurs œuvres peuvent stimuler notre zèle et nourrir nos espérances !

* *

*

Avant d'esquisser la silhouette de Paul Eyschen, en tant que juriconsulte, je voudrais insister sur deux aspects de son caractère, mis en relief par M. Jules Mersch.

Eyschen, dans sa vie privée et publique, fut d'un désintéressement proverbial.

Certain jour, se voyant attaqué à la Chambre comme se trouvant à la remorque de l'industrie métallurgique, il sut hausser le ton pour protester « au nom de la dignité de la Chambre et de la sienne propre » contre un propos injuste, alors que ni lui, ni aucun de ses collègues du ministère, n'était actionnaire d'une société industrielle et que, personnellement, mû par un sentiment de scrupuleuse indépendance, il avait plus d'une fois décliné des mandats d'administrateur de sociétés qui lui avaient été offerts.

De plus vaste portée, comme intéressant la politique générale de son époque, furent les justifications qu'il opposa à la tribune au reproche également immérité de vouloir, à l'exemple de Joseph II, s'immiscer dans les affaires de l'Eglise.

Attelé à la réforme de l'Eglise catholique, pour la subordonner à l'Etat, Joseph II, souverain bien intentionné, mais souvent maladroit, après avoir supprimé de nombreux ordres, alla jusqu'à revendiquer le droit de nommer les évêques et d'exiger d'eux le serment de fidélité.

Ces velléités tracassières ont passé dans l'histoire sous le nom de « josphisme ».

Eyschen pouvait-il tolérer qu'on assimilât à de pareilles tendances, dépassées par l'histoire, ses propres vues et sa propre attitude, toutes de tolérance respectueuse envers les droits de l'Eglise ?

Il ne se fit pas faute de détruire cette légende, une fois pour toutes, et d'en appeler publiquement au pays, pour faire justice de griefs aussi contraires à la vérité que peu propices à la paix religieuse du pays, dont les couches les plus nombreuses n'étaient pas en rupture de chrétienté.